

SAFT GROUPE S.A.

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 24 684 093 euros

Siège social : 12 rue Sadi Carnot 93170 Bagnole - 481 480 465 R.C.S. Bobigny

(la "Société")

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE **à l'Assemblée Générale Mixte du 09 juin 2010**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux Statuts, vous êtes réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire pour délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, et statuer sur les Résolutions qui vous sont proposées par le Directoire.

Vous trouverez le calendrier des réunions tenues en 2009 par le Conseil de Surveillance et de ses deux Comités spécialisés dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux de Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Votre Conseil de Surveillance, lors de chacune de ses réunions, a été régulièrement informé de la marche de la Société et de ses filiales, et a pu exercer son contrôle.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 225-68 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le Rapport de Gestion soumis à l'Assemblée. Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et le Rapport de Gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Le Conseil de Surveillance a examiné le Rapport de Gestion du Directoire et les comptes de l'exercice 2009 ainsi que les divers documents qui y sont joints, et considère qu'ils reflètent la situation exacte de la Société et du Groupe, et n'appellent pas de remarques particulières.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan :	344 257 906 €
Chiffre d'affaires :	5 996 869 €
Résultat de l'exercice :	bénéfice net de 8 542 481 €

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance reconnaît avoir pris connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation à formuler, tant en ce qui concerne le Rapport de Gestion du Directoire que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le Conseil a approuvé le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Les Résolutions qui sont proposées à votre vote ne soulèvent pas de commentaire particulier et nous vous invitons donc à les approuver.

Le Conseil de Surveillance